



Rapport semestriel

au 30 juin 2025

UNIFED EPARGNE HORIZONS

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

N/A

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le FCP est un FIA de capitalisation. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

Néant

ETAT DU PATRIMOINE

	Valeur nette d'inventaire (k EUR)
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20/1° du I de l'article L.214-24-55	
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-
Avoirs bancaires	306.47
Autres actifs détenus par l'OPC	
Dépôts	-
Parts ou actions d'OPC	143,699.38
Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	123.00
Autres instruments financiers	-
Créances	14,653.78
Total des actifs détenus par l'OPC	158,782.63
Passif	
Instruments financiers	-
- Opérations de cession sur instruments financiers	-
- Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	-62.00
Emprunts	-
Dettes	-14,832.42
Comptes financiers	-34.17
Valeur nette d'inventaire	143,854.03

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale		
- Fonds professionnels spécialisés		
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI		
- OPCI et OPPCI		
- Autres parts ou actions d'OPC		
EUR	99.89	90.50
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	99.89	90.50

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR ECONOMIQUE

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	—	—
- Fonds professionnels spécialisés	—	—
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	—	—
- OPCI et OPPCI	—	—
- Autres parts ou actions d'OPC	99.89	90.50
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	99.89	90.50

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR PAYS

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale		
- Fonds professionnels spécialisés		
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI		
- OPCI et OPPCI		
- Autres parts ou actions d'OPC		
- France	77.98	70.64
- Irlande	9.87	8.94
- Luxembourg (Grand-Duché)	12.05	10.92
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	99.89	90.50

MOUVEMENTS INTERVENUS DANS LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES

	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	—	—
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	—	—
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	—	—
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	—	—
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	—	—
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	—	—
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	—	—
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	—	—
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	—	—
- Fonds professionnels spécialisés	—	—
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	—	—
- OPCI et OPPCI	—	—
- Autres parts ou actions d'OPC	85,073,930.66	82,042,880.87
Total des mouvements	85,073,930.66	82,042,880.87

VALEUR LIQUIDATIVE, NOMBRE DE PARTS ET DIVIDENDES

Code ISIN	Type Classe	Type Part	Actif net part	Nombre de titres	Valeur liquidative de la part	Devise Part
FR0010444836	Classique	C	143,854,034.93	93,578.869	1,537.24	EUR

Le document périodique n'a pas été certifié par le commissaire aux comptes de l'OPC.

PORTEFEUILLE : UNIFED EPARGNE HORIZONS (PFE058) EUR
DATE DE VALO : 30/06/2025

Code valeur	Actif net	Nombre de parts	Disponibilités	Valeur liquidative	30/06/202	VL précédente au	27/06/202	Variation	Statut
-------------	-----------	-----------------	----------------	--------------------	-----------	------------------	-----------	-----------	--------

C cap FR0010444836 143 854 034, 93 EUR 93 578, 869000000 93 650, 180 EUR 1 537, 2400 EUR 1 536, 7400 EUR 0,032536 % Validé

Valeur		Quantité	Dev. Cota.	P.R.U	Date Cota.	Cours	Orig	EN DEVISE DU PORTEFEUILLE			
Disponibilités								Pr. Rev. total	Valeur	Coupon couru	+/- Value % Actif net
EUR	EUR	127 824,8000	EUR				N/A		127 824,80		0,09
TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO									127 824,80		0,09
USD	USD	-40 115,8800	USD				N/A		-34 174,62		-0,02
TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR U.S.									-34 174,62		-0,02
TOTAL Disponibilités									93 650,18		0,07
Options											
O7278393	PUT EURO STOXX 50 - OPTION	-250,0000	EUR	24,80	30/06/2025	24,80	Contri	-126 500,00	-62 000,00		-0,04
O7277510	PUT EURO STOXX 50 - OPTION	250,0000	EUR	49,20	30/06/2025	49,20	Contri	195 500,00	123 000,00		0,09
TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO								69 000,00	61 000,00		0,05
TOTAL Options								69 000,00	61 000,00		0,05
OPCVM											
FR0010821819	AMUNDI ETF EU X EM	1 900,0000	EUR	371,87	30/06/2025	371,87	Contri	703 532,00	706 553,19	0,00	0,49
LU1681048804	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMU	7 500,0000	EUR	104,44	30/06/2025	104,44	Contri	833 777,17	783 266,25	0,00	0,54
LU1602144575	AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS	2 300,0000	EUR	319,80	30/06/2025	319,80	Contri	674 064,75	735 540,69	0,00	0,51
FR0007057674	FEDERIS ISR ACTIONS US MH	153,7028	EUR	4 013,59	30/06/2025	4 013,59	Contri	231 930,24	616 900,14	0,00	0,43
IE00B3VWMM1	ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	4 700,0000	EUR	319,01	30/06/2025	319,01	Contri	1 352 295,00	1 499 364,86	0,00	1,04
IE00B3F8IR35	ISHS CO EUR COR EUR SHS EUR ETF	104 541,0000	EUR	121,45	30/06/2025	121,45	Contri	12 801 227,90	12 696 598,54	0,00	8,83
FR0013358025	LBPAM INFLATION FLEXIBLE-1	528,0000	EUR	11 838,52	30/06/2025	11 838,52	Contri	5 798 438,40	6 250 738,56	0,00	4,35
FR0007079330	LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	120,0000	EUR	4 759,21	30/06/2025	4 759,21	Contri	419 823,20	571 105,20	0,00	0,40
FR0013398658	LBPAM ISR DETTES FIN FLEX-1	185,0000	EUR	11 639,26	30/06/2025	11 639,26	Contri	2 093 805,95	2 153 263,10	0,00	1,50
FR0013403680	LBPAM ISR EU HIGH YIELD - 1	197,0000	EUR	10 923,45	30/06/2025	10 923,45	Contri	2 098 761,17	2 151 919,65	0,00	1,50



Inventaires par Produit et Devise de cotation

Date de création : 09/07/2025 15:49:18



PORTEFEUILLE : UNIFED EPARGNE HORIZONS (PFE058) EUR
 DATE DE VALO : 30/06/2025

Code valeur	Actif net	Nombre de parts	Disponibilités	Valeur liquidative	30/06/202	VL précédente au	27/06/202	Variation	Statut
C cap	FR0010444836	143 854 034,93 EUR	93 578,869000000	93 650,180 EUR	1 537,2400 EUR	1 536,7400 EUR	0,032536 %	Validé	

EN DEVISE DU PORTEFEUILLE												
Valeur	Quantité	Dev. Cota.	P.R.U	Date Cota.	Cours	Orig						
Pr. Rev. total												
Valeur												
Coupon couru												
+/- Value % Actif net												
FR001400FDS4	LBPAM ISR OBLI JUILLET 2026 FPS	35 000,0000	EUR	111,56	30/06/2025	111,56	Conti	3 500 000,00	3 904 600,00	0,00	404 600,00	2,71
FR0011441591	LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO-I	2 581,0000	EUR	1 800,06	30/06/2025	1 800,06	Conti	3 812 923,18	4 645 954,86	0,00	833 031,68	3,23
FR0011758044	LBPAM ISR PRO ALTO	6 310,0000	EUR	1 113,27	27/06/2025	1 113,27	Conti	6 293 171,50	7 024 733,70	0,00	731 562,20	4,88
FR001400P0R0	LBPAM SHORT TERM-M	1 400,0000	EUR	10 367,51	30/06/2025	10 367,51	Conti	14 512 038,80	14 514 519,60	0,00	2 480,80	10,09
FR0010392951	OSTRUM ISR CASH EONIA-M	3 503,7094	EUR	10 679,59	30/06/2025	10 679,59	Conti	36 731 949,78	37 418 179,63	0,00	686 229,85	26,01
FR0011375989	OSTRUM SRI CREDIT 12M-M-I	1 231,0000	EUR	11 576,96	30/06/2025	11 576,96	Conti	14 169 745,56	14 251 237,76	0,00	81 492,20	9,91
FR0010201699	OSTRUM SRI EURO BND 5-7-CEUR	3 566,6451	EUR	5 035,90	30/06/2025	5 035,90	Conti	17 139 800,67	17 961 268,06	0,00	821 467,39	12,49
LU0290357176	X EUROZONE GOV 5-7	67 600,0000	EUR	233,93	30/06/2025	233,93	Conti	15 161 774,13	15 813 640,96	0,00	651 866,83	10,99
TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO								CUMUL (EUR)				
TOTAL OPCVM								138 329 059,40	143 699 384,75	0,00	5 370 325,35	99,90

PORTEFEUILLE : UNIFED EPARGNE HORIZONS (PFE058) EUR	CUMUL (EUR)	138 398 059,40	143 854 034,93	0,00	5 362 325,35	100,0
---	-------------	----------------	----------------	------	--------------	-------